Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260410-2026022-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 10 avril 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 17
Procuration : 6
Votants : 23

Réf. : 2026.022

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DIAGON, Maire.

Etaient présents : Stéphane AMARA, Prisca BARDOUIL, Isabelle CAIROU, Stéphane CORLAY, Philippe EHOUARNE, Patrick EVANO, Anne GUILLEMOT, Erwann KERVEADOU, Aurélie LE BLAY, Rozenn LE BOUHELLEC, Bernard LE DIAGON, Jean-Yves LE ROUX, Sandra MONASSE, Anthony QUERO, Guenaël ROBIC, Amandine ROUZO et Marjolaine SIMON.

Absents : Michel BARDOUIL (pouvoir à Monsieur LE DIAGON), Carole BOUDIC (pouvoir à Madame MONASSE), Johann CROIZER (pouvoir à Monsieur LE ROUX), Corinne LE BAIL (pouvoir à Madame CAIROU), Virginie OLIGO (pouvoir à Madame GUILLEMOT) et Hervé ROULLAY (pouvoir à Monsieur EVANO).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.022	REPRESENTATIONS DE LA COMMUNE

Vu l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités locales ;
Vu la demande formulée par Monsieur LE NAY, Président de Morbihan énergies.

Outre les instances intercommunales pour lesquelles la Commune sera sollicitée telles que les commissions de Lorient agglomération ou le Syndicat mixte pour le SCoT du Pays de Lorient, il est d'ores et déjà nécessaire d'élire deux délégués titulaires auprès de Morbihan énergies.

Ils seront chargés de participer à l'élection des 49 délégués qui siégeront au Conseil syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne unanimement Messieurs Bernard LE DIAGON et Michel BARDOUIL comme délégués titulaires pour représenter la Commune auprès de Morbihan énergie.

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 10 avril 2026
Le Maire, Bernard LE DIAGON

MAIRIE DE CLEGUER
56 (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260410-2026022-DE